

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LONGWY SUR LE DOUBS s'est réuni à la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la Présidence du Maire, Denis BILLOD.

PRÉSENTS : BENLIAN Julie-Anna, BILLOD Denis, CONTESSE Emmanuel, FAIVRE François, GUERAUD Sarah, JUIF Noëlle, MAURICE Charlotte, OUDOTTE Roland, ROUSSEL Corinne et VAUCHET Jean-Jacques.

SECRETAIRE : MAURICE Charlotte.

ABSENTS EXCUSÉS : CHATEAU Christian (pouvoir à CONTESSE Emmanuel).

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- Approuver le compte-rendu du conseil municipal du 30 mars 2026
- Approuver les Comptes Financiers Uniques communaux 2025 liés aux budget principal, annexes Lotissement les Saules et Foire d'automne comme suit :

Budget principal		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévisions budgétaires totale	9 924.00 €	115 000.00 €	124 924.00 €
	Recettes réalisées	1 006.00 €	106 403.18 €	107 409.18 €
	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	10 000.00 €	151 511.86 €	161 511.86 €
	Dépenses réalisées	0.00 €	98 428.02 €	98 428.02 €
	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	1 006.00 €	7 975.16 €	8 981.16 €
Résultats antérieurs reportés (+/-)	Résultats antérieurs reportés (+/-)	76.00 €	36 511.86 €	36 587.86 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	1 082.00 €	44 487.02 €	45 569.02 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat cumulé	Excédent / déficit	1 082.00 €	44 487.02 €	45 569.02 €

Lotissement les Saules

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévisions budgétaires totale	440 271.06 €	453 271.06 €	893 542.12 €
	Recettes réalisées	0.00 €	13 181.37 €	13 181.37 €
	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	449 465.06 €	453 271.06 €	902 736.12 €
	Dépenses réalisées	13 181.37 €	16 633.31 €	29 814 68 €
	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-13 181.37 €	-3 451.94 €	-16 633.31 €
Résultats antérieurs reportés (+/-)	Résultats antérieurs reportés (+/-)	9 193.94 €	0.00 €	9 193.94 €
Solde (investissement)	Excédent / déficit	-3 987.43 €	-3 451.94 €	-7 439.37 €

ou résultat de clôture (fonctionnement)				
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat cumulé	Excédent / déficit	-3 987.43 €	-3 451.94 €	-7 439.37 €

Foire d'automne

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévisions budgétaires totale	9 924.00 €	115 000.00 €	124 924.00 €
	Recettes réalisées	1 006.00 €	106 403.18 €	107 409.18 €
	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	10 000.00 €	151 511.86 €	161 511.86 €
	Dépenses réalisées	0.00 €	98 428.02 €	98 428.02 €
	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	1 006.00 €	7 975.16 €	8 981.16 €
Résultats antérieurs reportés (+/-)	Résultats antérieurs reportés (+/-)	76.00 €	36 511.86 €	36 587.86 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	1 082.00 €	44 487.02 €	45 569.02 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat cumulé	Excédent / déficit	1 082.00 €	44 487.02 €	45 569.02 €

➤ Affecter les résultats 2025 comme suit :

Budget principal :

EXCEDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2025	88 692.08 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	107 814.47 €
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	90 248.05 €
<u>Total affecté au c/ 1068</u>	106 258.50 €
Affectation à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001)	
DEFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2025	
Déficit à reporter (ligne 002)	0.00 €

Budget annexe Lotissement les Saules :

EXCEDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2023	0.00 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0.00 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	0.00 €
<u>Total affecté au c/ 1068</u>	-3 987.043 €
DEFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2023	
Déficit à reporter (ligne 002)	-3 451.94 €

Budget annexe Foire d'Automne :

EXCEDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2025	36 511.86 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0.00 €
Solde disponible affecté comme suit :	7 975.16 €
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	28 536.70 €
<u>Total affecté au c/ 1068</u>	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001)	1 082.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2025	0.00 €
Déficit à reporter (ligne 002)	

- Fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :
 - taxe d'habitation : 17.34 %
 - taxe foncière sur les propriétés bâties : 44.36 %
 - taxe foncière sur les propriétés non bâties : 26.90 %
- Donner délégation au maire afin de :
 - Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux
 - Fixer, dans les limites d'un montant **de 1000 € par droit unitaire**, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;
 - Procéder, dans les limites **d'un montant unitaire ou annuel de 100 000 €** à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L 1618-2 et au a de l'article L 2221-5-1, sous réserve des dispositions du code de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
 - Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres qui peuvent être passés sans formalité préalable conformément à l'article 28 du nouveau code des marchés publics ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
 - Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
 - Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
 - Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférent ;
 - Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communaux ;
 - Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
 - Souscrire ou signer les baux relatifs aux bâtiments communaux ;
 - Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à **4 600 euros** ;
 - Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires d'avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
 - Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules communaux dans la limite de **3000 euros** ;
 - Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle **après accord du Conseil Municipal** ;
 - Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.
- Désigner comme suit les 12 commissaires titulaires et 12 suppléants qui pourront siéger à la CCID :

COMMISSAIRES TITULAIRES	
CONTESSE Emmanuel	5 rue de l'église 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
FAIVRE François	14, rue de l'église 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
CHATEAU Christian	43, rue de l'église 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
ROSSIGNOL Monique	3, rue du bassin 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
RIOT Michelle	7, rue de la croix rouge 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
GALLOT Gilles	25, rue du Doubs 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
GAUDILLIER Stéphane	2, rue du grand Jousserot 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
MAURICE Charlotte	1, rue du bassin 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
JUIF Noëlle	15, rue du grand meix 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
ADOLPHE Coralie	5 bis, rue du grand Jousserot 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
GUERAUD Sarah	36, rue de l'église 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS

MASSON Éric	33, rue de l'église 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
COMMISSAIRES SUPPLÉANTS	
BRULEBOIS Jacques	1 rue de la Croix Rouge 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
POIFFAUT Jean-Louis	18 rue de l'église 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
BARDOUX Eloïse	2, rue du paquier 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
VAUCHET Jean-Jacques	1, rue du Docteur Camuset 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
BAILLY Sylvain	23, rue du Doubs 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
VAUCHEY Jacky	2, rue du grand meix 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
DUBOZ Geneviève	12, rue du grand meix 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
THIELLET Martin	8, rue du paquier 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
ROBERT Guy	1, rue de la gare 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
GEOFFROY Lucille	5, rue du pont 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
DAVID Carole	27, rue de l'église 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS
QUERE Léa	13 bis, rue des écoles 39 120 LONGWY SUR LE DOUBS

- Régler le montant de la CVO selon leur barème et les indications de l'ONF pour l'année 2025 soit **178.71 €** répartis comme suit :
 - Bois sur pied : $2\,755.13 \text{ €} \times 0.50 \% = 13.78 \text{ €}$
 - Bois abattus bord de route : $49\,979.77 \text{ €} \times 0.33 \% = 164.93 \text{ €}$
- Fixer le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public ENEDIS à 245 € pour l'année 2026.
- Nommer M. Emmanuel CONTESSE comme régisseur mandataire et Éric MASSON comme suppléant, pour l'encaissement des recettes de la foire de printemps.

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE AVEC 8 VOIX POUR ET
2 ABSTENTIONS (M. OUDOTTE et Mme MAURICE) DE :**

- Voter les budgets communaux 2026 comme suit :
Budget principal 2026 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES		
Chapitres	Intitulés	Total
011	Charges à caractère général	267 200.00 €
012	Charges de personnel et cotisations	198 520.00 €
65	Autres charges de gestion courante	36 953.00 €
66	Charges financières	2 826.46 €
67	Charges exceptionnelles	500.00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 605.00 €
73	Impôts et taxes	36 425.00 €
023	<i>Virement à la Section d'investissement</i>	131 341.59 €
TOTAL des DEPENSES		675 371.05 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Total
70	Produits des services	149 300.00 €
73	Impôts et taxes	256 812.00 €
74	Dotations et participations	140 561.00 €
75	Autres produits gestion courante	38 250.00 €
77	Produits exceptionnels	200.00 €
002	<i>Excédent reporté</i>	90 248.05 €
TOTAL des RECETTES		675 371.05 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES		
Chapitres	Intitulés	Total
001	<i>Solde d'exécution d'investissement reporté</i>	106 258.50 €
10	Dotations, Fonds divers et réserves	200.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	52 486.39 €
21	Immobilisations corporelles	123 596.20 €
276 348	Avance du Lotissement les Saules	12 440.00 €
TOTAL des DEPENSES		282 541.09 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Total
10	Fonds d'investissements	6 300.00 €
13	Dotations et Subventions	35 536.00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	106 258.50 €
165	Dépôts et cautionnements reçus+	1 500.00 €
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	131 341.59 €
28	<i>Plus/moins value cession d'immobilisation</i>	1 605.00 €
TOTAL DES RECETTES		282 541.09 €

Budget Lotissement les Saules 2026 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES		
Chapitres	Intitulés	Total
002	Déficit reporté	3 451.94 €
605	Matériel, équipement et travaux	55 000.00 €
71355 (042)	Variations de stocks terrains aménagés	449 646.43 €
TOTAL des DEPENSES		508 098.37 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Total
71355 (42)	Variations de stocks terrains aménagés	508 098.37 €
TOTAL des RECETTES		508 098.37 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES		
Chapitres	Intitulés	Total
3555 (040)	Terrains aménagés	508 098.37 €
001	<i>Solde d'exécution d'investissement reporté</i>	3 987.43 €
TOTAL des DEPENSES		512 085.80 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Total
1641	Emprunt relais	50 000 €
3355 (040)	Terrains aménagés	449 646.33 €
16878	Avance du budget principal	12 439.37 €
TOTAL DES RECETTES		512 085.70 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES		
Chapitres	Intitulés	Total
023	Virement à la section d'investissement	10 000 €
60	Achats d'études, prestations de services	118 300 €
62	Remboursement de frais à la collectivité	20 700 €
65	Autres dépenses	4 481.02 €
6811-042	Dotations aux amort. sur immo.incorpo. et corpo.	1 006.00 €
TOTAL des DEPENSES		154 487.02 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Total
002	Excédent de fonctionnement reporté	44 487.02 €
70 / 706	Prestations de services	110 000.00 €
TOTAL des RECETTES		154 487.02 €
SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES		
Compte	Intitulés	Total
2188	Immobilisations corporelles	12 088.00 €
TOTAL des DEPENSES		12 088.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Total
021	Virement section d'exploitation	10 000.00 €
28-040	Amortissements	1 006.00 €
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	1 082.00 €
TOTAL des RECETTES		12 088.00 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE AVEC UNE ABSTENTION (M. OUDOTTE)
ET NEUF VOIX POUR DE :**

- Fixer le montant des indemnités de fonction de Maire et d'Adjoints, aux taux suivants, conformément à l'article L 2123-23 du CGCT :
- 28,1 % de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique pour le Maire.
 - 10,89 % de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique pour les Adjoints.

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 22h35.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Denis BILLOD